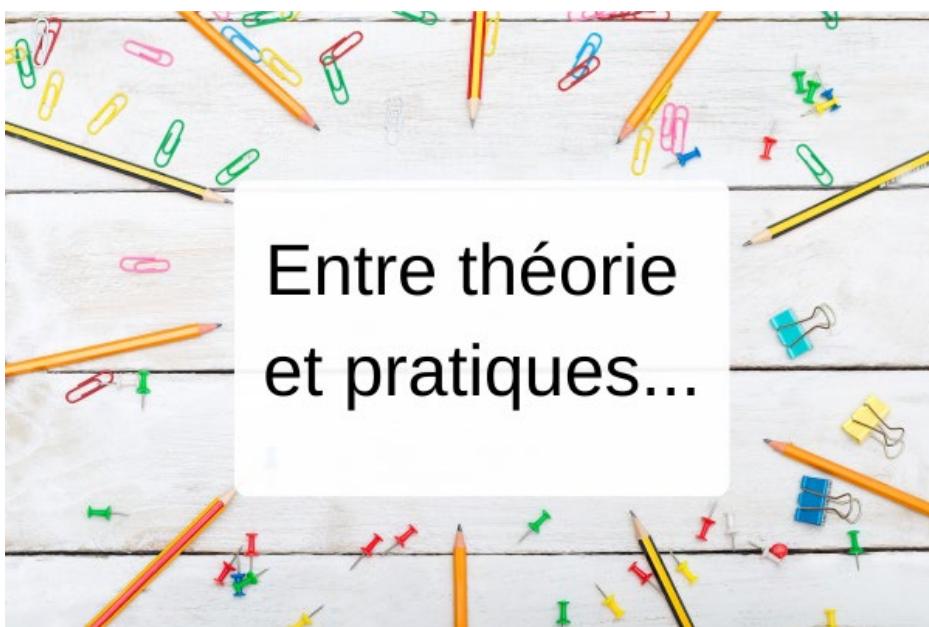




Inclusion scolaire à Bruxelles : entre pratiques de terrain et cadres flamands, le regard d'une éducatrice

Farah RAIS et Ouiam MESSAOUDI

Analyse Esenca 2025



Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center :** 02 515 19 19

Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM :** Bruxelles • **IBAN :** BE81 8778 0287 0124

Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be



Avec le soutien de :



**FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**



Introduction

En Belgique, et plus particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles, le système scolaire fait régulièrement l'objet de critiques quant à son manque d'inclusivité, efficacité et/ou de justice sociale. Esenca a déjà pu écrire différentes références sur la question (analyses, études, articles).

À travers les comparaisons internationales, notamment les enquêtes PISA menées par l'OCDE¹, la Belgique apparaît comme l'un des pays où les performances scolaires moyennes sont relativement élevées. Pourtant, ces résultats masquent de fortes inégalités : le système éducatif belge est aussi l'un de ceux où l'origine socio-économique des élèves influence le plus fortement leur réussite scolaire.

De plus, la Belgique est régulièrement pointée pour le recours massif et précoce à l'enseignement spécialisé, souvent dénoncé comme un mécanisme de relégation scolaire, plutôt que d'adaptation pédagogique.

Dans les classements internationaux, la Flandre est souvent présentée comme la « bonne élève » du système belge, avec des résultats académiques moyens plus élevés que ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, cette performance moyenne masque elle aussi des inégalités sociales importantes, et des logiques de sélection ou de différenciation très marquées.²

Dans ce contexte, le rôle des professionnelles et professionnels de l'éducation, et notamment des éducateurs et éducatrices spécialisés est central. Agissant à l'interface entre l'institution scolaire, le jeune et son environnement social, ces actrices et acteurs sont souvent les premières et premiers témoins des (dys)fonctionnements du système et des échecs et violences institutionnelles qu'il peut produire.

Cette analyse vise à interroger, à partir d'une réalité vécue d'une éducatrice spécialisée active dans l'enseignement néerlandophone, les limites structurelles du système scolaire belge dans sa capacité à inclure tous les élèves, à réduire les inégalités et à répondre aux besoins spécifiques de chacune et chacun.

Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente, en ce qu'elle cherche à conscientiser, à problématiser et à politiser ces enjeux au-delà des seuls acteurs professionnels.

¹ OCDE (2023), PISA 2022 Résultats du volume II : Bien-être et équité des élèves, <https://www.oecd.org/fr/pisa/PISA-2022-Volume-II-FR.pdf> voir notamment les graphiques sur l'impact du statut socio-économique sur les résultats, ainsi que les observations sur la ségrégation scolaire en Belgique)

² De Meyer, I., & Van Avermaet, P. (2020). Onderwijsongelijkheid in Vlaanderen. Steunpunt Diversiteit & Leren. <https://www.steunpunctdiversiteitenleren.be/sites/default/files/publications/Onderwijsongelijkheid-in-Vlaanderen.pdf>

En rendant visible cette parole issue du terrain, il s'agit de contribuer à une réflexion citoyenne sur les finalités de l'école, les logiques d'exclusion qui la traversent, et les marges de transformation possibles depuis le bas.

Méthode et introduction de la rencontre

Avant de plonger dans les réalités concrètes de notre sujet d'analyse, nous avons choisi de la débuter par une mise en contexte du parcours académique et professionnel de la personne rencontrée, ainsi que du cadre institutionnel dans lequel elle agit.

L'entretien a été mené en français, mais certains éléments abordés – notamment les structures, dispositifs ou références institutionnelles – relèvent du champ néerlandophone.

Ils sont parfois traduits ou expliqués de manière approximative, parfois laissés tels quels, afin de respecter leur sens d'origine. Le propos vise avant tout à transmettre une expérience de terrain située, sans prétention à l'exhaustivité.

❖ Pouvez-vous vous présenter et nous décrire votre parcours professionnel ?

Tout d'abord, merci pour cette belle initiative et pour le fait d'accorder de l'importance à cette thématique.

Je me présente : mon nom est Farah Rais et je vis à Bruxelles. Je suis diplômée en orthopédagogie depuis plusieurs années en enseignement néerlandophone. Cette formation m'a permis d'acquérir diverses compétences et connaissances en ce qui concerne l'éducation spécialisée et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité au sens large. Ce sont toutes les personnes qui rencontrent dans leur vie quotidienne certaines difficultés, par exemple des personnes en situation d'handicap, des citoyens qui vivent dans une grande précarité, des primo-arrivants, ... Peu importe la catégorie d'âge du public-cible et le type de défis à relever, l'éducateur spécialisé joue un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées.

A la suite de ce bachelier, j'ai continué mes études à l'université pour m'approfondir dans les sciences de l'éducation ainsi que l'enseignement. Cela m'a apporté une grande motivation étant donné que le domaine de l'enseignement m'a toujours passionné. En parallèle avec mes études, je restais attentive aux besoins d'élèves de primaire, secondaire et supérieure que j'accompagnais dans le cadre de jobs étudiant. Cela me permettait d'identifier les besoins d'élèves et d'étudiants et d'essayer d'y remédier à ma toute petite échelle. Je travaille maintenant depuis quelques années dans une école fondamentale néerlandophone en tant que « zorgcoördinator » (coordinatrice pour l'accompagnement et le suivi des élèves). Malgré tous les défis, c'est un métier que j'apprécie beaucoup. C'est une fonction qui combine aussi bien l'accompagnement sur mesure que l'enseignement puisque mon but est de faciliter le processus d'apprentissage des élèves en impliquant toutes les personnes ayant un rôle important à jouer dans leur parcours scolaire.

- ❖ Dans quel type d'établissement ou de structure travaillez-vous actuellement ? (niveau, type d'enseignement, public accueilli, etc.)

L'école où je travaille est une école ordinaire flamande en région Bruxelloise. Au tout début de ma carrière professionnelle d'après ma fonction de « zorgcoördinator », je travaillais en étroite collaboration avec les enseignants, les « zorgleerkrachten » et « kinderverzorgster » (éducateurs/accompagnateurs et puéricultrice), les parents de nos élèves, la direction, le « Centrum voor Leerlingenbegeleiding » (CLB - centre pour l'accompagnement des élèves), le « Leersteencentrum » (LSC - centre pour l'accompagnement d'élèves nécessitant un plus haut degré d'accompagnement), le « pedagogische begeleidingsdienst » du réseau auquel l'école est lié (service d'accompagnement pédagogique), le « Onderwijscentrum Brussel » (centre pour l'enseignement bruxellois néerlandophone) et d'autres partenaires en fonction des besoins définis pour chaque parcours d'accompagnement. C'était un énorme défi, car à côté de cela, j'étais également responsable pédagogique.

Aujourd'hui, je travaille au niveau primaire. Je me suis surtout focalisée sur l'accompagnement des élèves, puisque cette section est bien plus grande qu'au niveau de la maternelle. Cela nécessite beaucoup plus d'attention et le travail se fait toujours avec les mêmes partenaires. La dimension pédagogique reste tout de même fort présente. Ce sont surtout les élèves avec des parcours plus intensifs que je suis de plus près. Je parle ici d'élèves qui ont un parcours d'accompagnement avec le CLB (Centre pour l'accompagnement des élèves) et/ou le LSC (centre pour l'accompagnement d'élèves nécessitant un plus haut degré d'accompagnement). Il y a un peu plus de 200 élèves rien qu'en primaire. J'étais aussi très contente de retrouver mes petits de la maternelle et de continuer leur suivi, et d'un autre côté, c'était un grand plaisir pour moi de faire la connaissance de nos autres élèves au sein de l'école. Comme dans beaucoup d'écoles à Bruxelles, les élèves sont de différentes origines et pour la plupart, ils parlent au moins une autre langue à côté du Néerlandais. Pour certains élèves, le fait de ne pas comprendre ou maîtriser la langue d'instruction peut avoir un grand impact sur divers champs d'apprentissage. Un élève qui n'a pas acquis un vocabulaire assez riche, ne pourra pas s'exprimer ou comprendre les instructions qui lui sont données. Il y a les instructions écrites qui nécessitent également une bonne compréhension. Même si un élève a les bonnes compétences cognitives et même s'il saurait appliquer les bons raisonnements pour un exercice de mathématique, il trouvera des obstacles lors de la lecture de l'énoncé s'il ne comprend pas certains mots et il finira par ne pas donner une réponse correcte. Cela vaut aussi pour le cours d'éducation physique. Si l'enseignant donne une instruction et l'élève n'est pas en mesure d'agir conformément aux attentes du moment car il n'a pas compris ce qui a été dit, il pourrait se sentir mal et ceci peut avoir des répercussions sur son développement socio-émotionnel. Il est donc primordial que toute l'équipe tienne compte de tous les facteurs importants dans l'acquisition de la langue.

Il faut tout de même être conscient du fait qu'un enfant a besoin de temps pour évoluer et chaque élève le fait à son propre rythme. Avoir des attentes importantes de la part des élèves, c'est très bien et en même temps, il ne faut jamais perdre de vue les priorités, parce que le bien-être de l'élève doit être mis en avant, surtout à un très jeune âge.

Si dans une école primaire, on souhaite se focaliser sur une politique d'informatique, ou faire des parcours de professionnalisation sur beaucoup de thématiques différentes, alors qu'un grand nombre d'élève montre des signes de démotivation ou de mal-être, il est essentiel de revoir les priorités et de se poser les bonnes questions. En fin de compte, ce sont les enseignants qui se retrouvent facent à des défis majeurs en contexte bruxellois et la charge de travail peut être très grande, donc deux points sont pour moi très importants à revoir périodiquement : le développement socio-émotionnel et le développement du langage.

Ce sont les éléments de base qui apportent des clés lorsqu'ils sont bien ancrés dans la pédagogie apportée pour stimuler l'évolution des enfants dans d'autres domaines. Je reste vraiment admirative par rapport à mes collègues enseignantes, parce que cela demande beaucoup de patience, une énorme détermination et une bonne capacité de résilience pour tenir sur le long-terme avec des défis grandissants d'années en année.

Contexte du système scolaire flamand

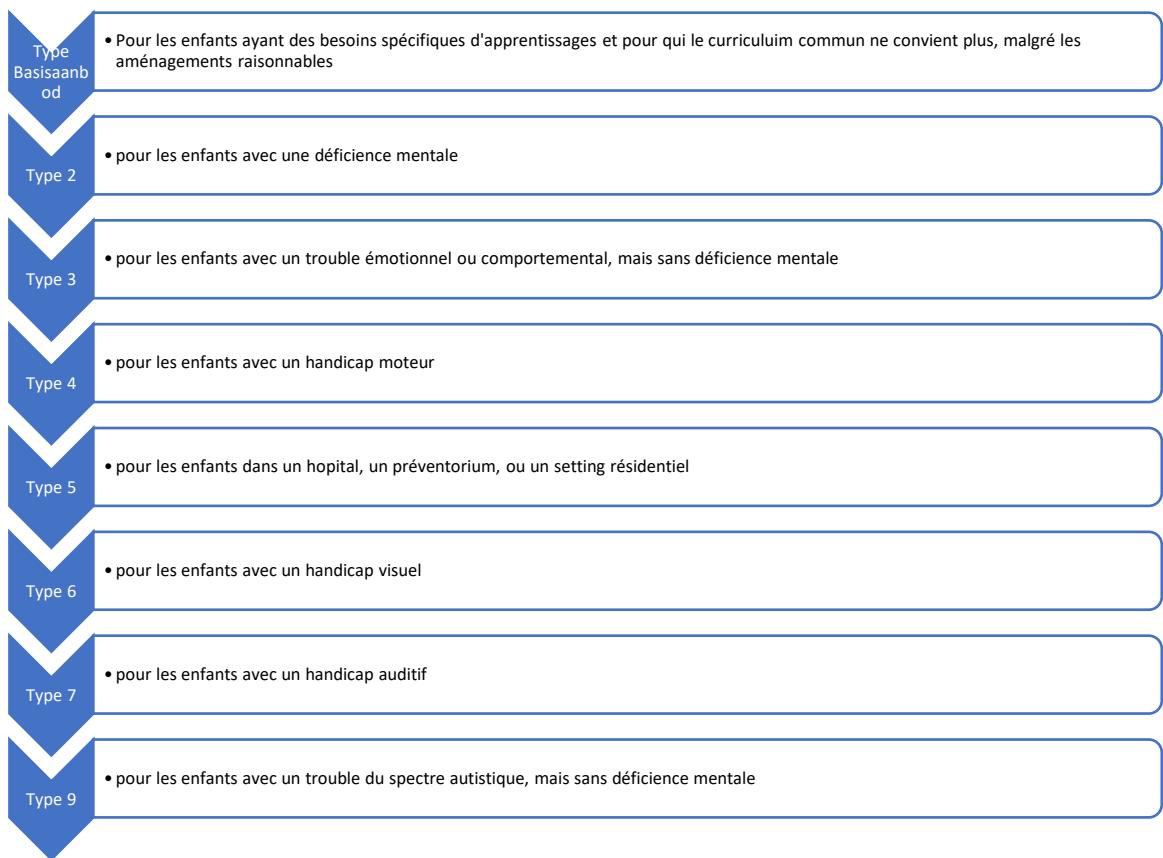
- ❖ Pouvez-vous expliquer en quelques mots comment fonctionne le système scolaire flamand, et plus spécifiquement celui de votre réseau ?

Alors, le système scolaire flamand, comme celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dispose de différents niveaux : il y a entre autres le niveau fondamental - une section maternelle et/ou primaire - et l'enseignement secondaire. Les autres niveaux tels que l'enseignement supérieur ou l'enseignement pour adultes existent aussi en enseignement flamand.³ Il y a des écoles spécialisées aussi bien au niveau fondamental que secondaire et celles-ci sont regroupées par types de besoins spécifiques.⁴

³ Trouver son chemin à travers les niveaux éducatifs

<https://www.vlaanderen.be/onderwijs-en-vorming/wegwijs-in-de-onderwijsniveaus>, consulté en juillet 2025.

⁴ Enseignement primaire spécial, <https://data-onderwijs.vlaanderen.be/onderwijsaanbod/bao/buo>, consulté en juillet 2025.



L'école dans laquelle je travaille appartient au réseau de l'enseignement libre subventionné. Ce réseau est divisé en différents groupes, par exemple le groupe des écoles catholiques, le groupe d'écoles qui utilisent une méthode pédagogique spécifique, ...⁵ Ces différents groupes d'écoles sont accompagnées par des pouvoirs organisateurs d'écoles qui s'associent pour se mettre d'accord par rapport à plusieurs points, comme les plans d'apprentissages. Ce sont ce qu'on appelle en Néerlandais les « *onderwijskoepels* ».⁶

Chaque école en enseignement flamand du réseau libre subventionné travaille en partenariat avec le CLB⁷ et le « *pedagogische begeleidingsdienst* » du réseau auquel l'école appartient.⁸ Etant donné que les écoles sont supposées accueillir également les enfants avec des besoins spécifiques, les « *Leersteuncentra* » ont comme devoir d'apporter une aide sur mesure pour soutenir le processus d'apprentissage de chaque enfant et d'agrandir le niveau d'inclusion. Pour cela, il y a toute une procédure à parcourir et il est nécessaire de le faire en étroite collaboration avec les parents de l'élève et le CLB.⁹

⁵ Éducation officielle et gratuite, réseaux éducatifs et organisations faîtières, <https://www.vlaanderen.be/onderwijs-en-vorming/organisatie-van-het-onderwijs/officieel-en-vrij-onderwijs-onderwijsnetten-en-koepels>, consulté en juillet 2025.

⁶ Idem.

⁷ Centre d'orientation des étudiants (CLB)

<https://www.vlaanderen.be/onderwijs-en-vorming/ondersteuning-en-begeleiding-voor-leerlingen-cursisten-en-studenten/basis-en-secundair-onderwijs/centrum-voor-leerlingenbegeleiding>, consulté en juillet 2025.

⁸ Décret sur la qualité de l'éducation

<https://data-onderwijs.vlaanderen.be/edulex/document.aspx?docid=14129#273995>, consulté en juillet 2025.

⁹ Soutien pédagogique aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

<https://www.vlaanderen.be/onderwijs-en-vorming/ondersteuning-en-begeleiding-voor-leerlingen-cursisten-en->

❖ Pourriez-vous également nous dire quelques mots sur ce qu'on appelle le "M-decreet" et le « Leersteun decreet » ?

Le « M-decreet » est un décret qui a été mis en place il y a quelques années, en septembre 2015¹⁰, avant l'arrivée du décret suivant, qui est le « Leersteundecreet » (septembre 2023)¹¹. Le « M » vient de « Maatregelen » et renvoi aux mesures à prendre pour des élèves ayant des besoins spécifiques dans leur parcours d'enseignement.¹²

A la base, il consistait à faire évoluer le *mindset* concernant l'enseignement spécialisé et l'objectif était entre autres de faire en sorte que le plus d'élèves possible puissent se retrouver en enseignement ordinaire, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Avec ce décret, le « zorgcontinuum » a vu le jour. C'est la pyramide d'accompagnement qui est intégrée dans la politique de suivi des élèves ayant des besoins spécifiques.

Elle est composé de quatre phases :

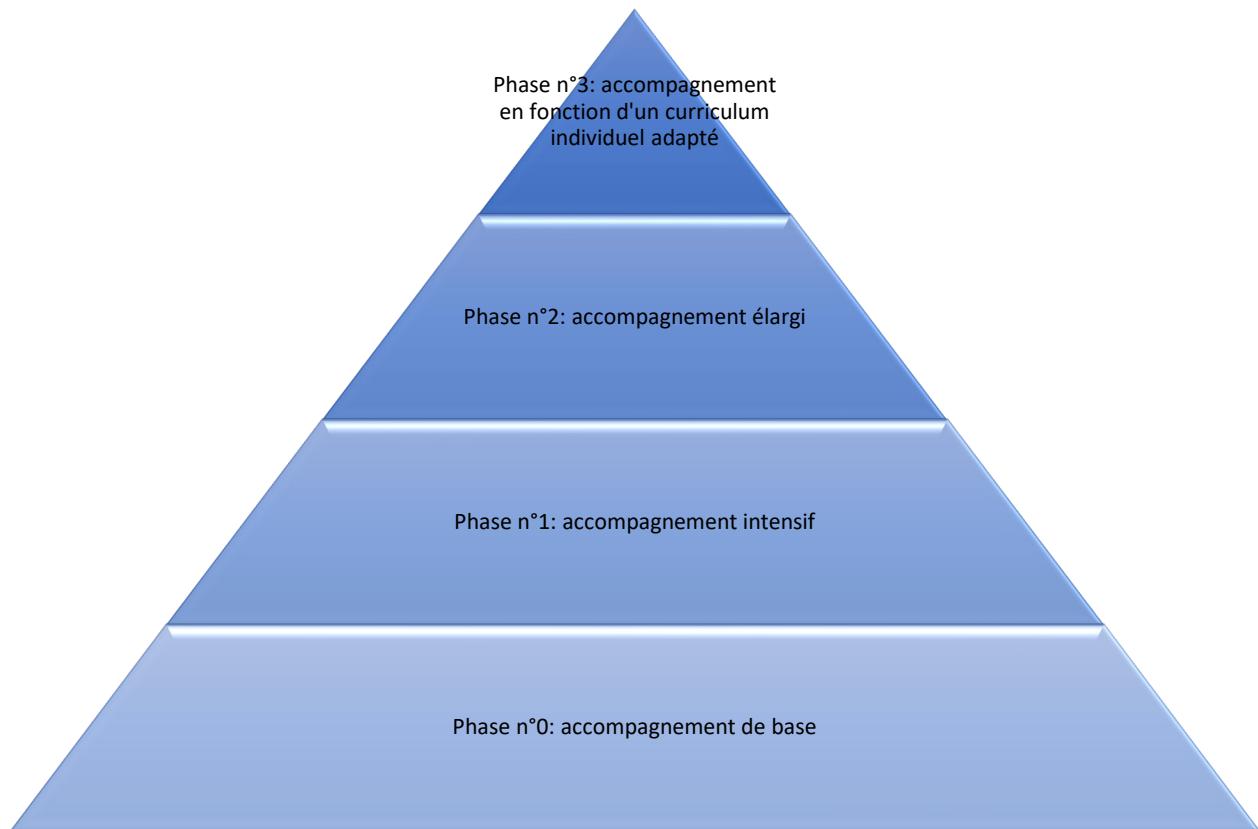
- l'accompagnement de base (phase n°0),
- l'accompagnement intensif (phase n°1),
- l'accompagnement élargi (phase n°2),
- l'accompagnement en fonction d'un curriculum individuel adapté (en partie) (phase n°3).

studenten/basis-en-secundair-onderwijs/leersteun-voor-leerlingen-met-specifieke-onderwijsbehoefthen , consulté en juillet 2025.

¹⁰Mise en place de l'offre de base en éducation spécialisée : défis et conditions préalables <https://www.vlor.be/adviezen/opstart-van-het-type-basisaanbod-het-buitengewoon-onderwijs-uitdagingen-en-randvoorwaarden> , consulté en juillet 2025.

¹¹ Décret de soutien à l'éducation : voici les principaux points <https://www.klasse.be/262679/decreet-leersteun-grote-lijen/> , consulté en juillet 2025.

¹²Mesures pour les élèves ayant des besoins éducatifs spécifiques <https://www.klasse.be/wp/wp-content/uploads/2015/08/Brochure-M-decreet.pdf> , consulté en juillet 2025.



Différentes expériences d'élèves, témoignages d'enseignants et d'experts et plusieurs recherches ont démontré qu'il était nécessaire de revoir les mesures mises en place suite au premier décret¹³. Finalement, d'après une étude de l'année scolaire 2019-2020¹⁴ concernant le modèle d'accompagnement qui avait été introduit, les chercheurs ont conclu qu'il manquait une base solide pour qu'on puisse construire un réel suivi sur mesure, que certains points restaient vagues, les demandes d'aide ne cessaient d'augmenter, un manque de confiance par rapport aux moyens et possibilités d'aide restait bien présent, ...¹⁵ Il y avait donc encore du pain sur la planche pour pouvoir véritablement parler d'inclusion.

Finalement, il y a deux ans, en 2023, le « Leersteundecreet » a été introduit pour renforcer l'accompagnement des élèves à différents niveaux. Un centre d'expertise « Leerpunkt » a aussi vu le jour pour apporter plus de connaissances par rapport à des pratiques liées à l'enseignement et l'apprentissage de manière générale et on ne parle maintenant plus de « Ondersteuningsnetwerk » (réseau de soutien), mais de « Leersteuncentrum » (centre de soutien à l'apprentissage). Il y a une quarantaine de « Leersteuncenra » et chaque « Leersteuncentrum » devrait avoir une expertise au niveau de l'enseignement, du handicap,

¹³ Dynamique de la mise en œuvre du décret M, Une étude de cas

<https://data-onderwijs.vlaanderen.be/documenten/bestand.ashx?nr=11993>, consulté en juillet 2025.

¹⁴ Évaluation du nouveau modèle de soutien

<https://onderwijs.vlaanderen.be/sites/default/files/2021-07/Evaluatie-ondersteuningsmodel-rapport-30-09-2019.pdf>, consulté en juillet 2025.

¹⁵ Idem

de l'inclusion et du coaching, pour également renforcer la collaboration entre les écoles en enseignement ordinaire et spécialisé.¹⁶

Inclusion et besoins spécifiques

- ❖ De manière générale, quelles sont vos observations sur l'insertion scolaire des enfants à besoins spécifiques dans le système flamand ?

En vérité, il y a énormément de choses à dire à ce niveau-là. De manière générale, ce que j'ai remarqué en discutant avec des collaborateurs de différentes organisations d'aide à la jeunesse, des enseignants et parents de différentes écoles, c'est que les enseignants sont souvent très motivés pour faire leur travail. Ce qui rend les choses difficiles, c'est qu'ils se retrouvent face à des situations complexes pour lesquels ils n'ont pas directement une solution. Dans une même classe, on peut retrouver des élèves avec différents types de troubles de développement et/ou d'apprentissage par exemple. Il y a alors plusieurs démarches nécessaires pour assurer un suivi adéquat à chaque élève.

Dans une école, tous les paramètres sont liés. Pour moi, une école, c'est comme un village en constante dynamique. Très souvent, il y a des imprévus et c'est alors un défi pour chaque membre de l'équipe de trouver un moyen pour y remédier. Souvent, d'après les témoignages et observations que j'ai pu avoir de différents acteurs pédagogiques ces dernières années, se sont surtout des enfants avec des troubles d'apprentissage qui se retrouvent dans les écoles ordinaires. Il y a aussi de plus en plus de cas d'enfants ayant un trouble du spectre autistique. Les besoins de l'enfant sont plutôt variés.

Quant aux enfants avec un handicap, le nombre d'élèves reste à mon avis très restreint dans les écoles ordinaires, en tout cas en contexte bruxellois. Certains enfants ont parfois besoin d'une aide de spécialistes, mais malheureusement, les frais sont souvent très élevés et les listes d'attentes des centres de revalidation sont très longues. Il faut compter minimum un à deux ans avant de pouvoir recevoir une place. De plus, les écoles manquent de moyens et d'expertise. On parle souvent de professionnaliser les enseignants ; avoir plus de connaissances par rapport à des troubles de développement peut certainement aider, mais ce n'est vraiment pas suffisant.

De quelle manière est-ce qu'une enseignante qui a vingt-deux élèves dans sa classe, dont un tiers présenterait des troubles divers, peut encore arriver à réellement offrir un enseignement de qualité ? Cela reste un très grand défi. C'est par exemple le cas quand un élève présente certains comportements liés à un trouble, mais qui n'a pas de diagnostic, ce n'est pas évident d'identifier la problématique exacte et les enseignants essayent par tous les moyens possibles d'apporter une aide, mais une expertise supplémentaire est nécessaire pour avoir une approche adéquate. Le CLB peut poser un diagnostic pour des troubles de

¹⁶Décret de soutien à l'éducation : voici les principaux points. 30 janvier 2025.

<https://www.klasse.be/262679/decreet-leersteun-grote-lijnen/>, consulté en juillet 2025.

dyslexie et dyscalculie, des retards de développement ou des tests d'intelligence et ceci se fait gratuitement¹⁷. Dans des cas de dysphasie, d'hyperactivité, de troubles de l'attention, de troubles du spectre autistique ou tout autre besoins spécifiques, les élèves sont redirigés vers d'autres organisations ou spécialistes. Certains parents vont se tourner vers un (neuro)psychologue dans le privé, mais ce n'est pas à la portée financière de tout le monde.

- ❖ Quelles stratégies ou aménagements sont le plus souvent mis en place dans votre structure pour favoriser l'inclusion ? Y a-t-il une collaboration avec des structures extérieures ou des professionnels spécialisés pour accompagner ces enfants ?

Les écoles mettent en place une politique d'accompagnement, une politique liée aux langues, une politique d'évaluation, etc. Chaque enseignant a son approche personnelle en termes de pédagogie. En fonction des points discutés avec l'équipe et les parcours pédagogiques mis en place avec des partenaires, il est important de toujours revoir les pratiques utilisées et ancrer de bonnes habitudes pour un accompagnement de base solide et optimal. Les « zorgleerkrachten » sont alors présents pour aider les élèves là où il le faut. Parfois cela peut se faire dans la classe en forme de *co-teaching*, c'est-à-dire que les élèves reçoivent des explications supplémentaires par rapport à la matière enseignée au préalable et des outils peuvent être développés par ces accompagnateurs. Dans le cas d'élèves dyslexiques par exemple, il est possible d'utiliser un logiciel pour faciliter l'apprentissage et la compréhension. Ce que j'entends souvent, c'est que dans beaucoup d'écoles, les sessions d'accompagnement sont mises de côté car les « zorgleerkrachten » doivent reprendre une classe dû à des absences d'enseignants.

A côté de cela, pour compenser cette difficulté, il existe quelques organisations qui offrent une aide supplémentaire dans les écoles. Je pense par exemple à la Croix-Rouge de Flandre¹⁸. Il y a des bénévoles qui viennent aider les élèves en fonction des besoins identifiés par l'école. J'ai mis en place quelques initiatives avec notre bénévole qui avait une belle expertise dans le domaine de la kinésithérapie. C'était une très chouette expérience. J'ai organisé une réunion des parents en sa présence pour que les parents puissent bénéficier de quelques conseils, on a mis un projet pilote sur pied pour accompagner des enfants au niveau socio-émotionnel (toujours avec l'autorisation de leurs parents) et un élève avait un parcours pour améliorer sa motricité fine.

Enjeux et réalités du terrain

- ❖ Quels sont, selon vous, les freins principaux à une inclusion scolaire réellement efficace en Flandre aujourd'hui ?

¹⁷ Décret sur le soutien aux apprentissages : voici le Protocole Général de Diagnostic : Les lignes de trajectoire diagnostique orientées vers l'action, <https://prodiagnostiek.be/het-zorgcontinuum/uitbreiding-van-zorg/het-handelingsgericht-diagnostisch-traject/>, consulté en juillet 2025.

¹⁸ Un bénévole de Bridge aide les enfants dans leurs devoirs scolaires, <https://www.rodekruis.be/wat-kan-jij-doen/word-vrijwilliger/wat-kan-je-doen/brugvrijwilliger-school/>, consulté en juillet 2025.

Certaines institutions disent que le nombre de cas nécessitant un accompagnement plus intensif augmente d'année en année. J'ai récemment lu un rapport de novembre 2024 du « Kinderrechtencommissariaat » (une institution indépendante du Parlement Flamand qui a pour but de faire respecter les droits des enfants)¹⁹ concernant les problèmes principaux et les solutions proposées du point de vue des CLB.²⁰

Les 4 grands problèmes qui y sont mentionnés, sont :

- 1) Les longues listes d'attente dans les organisations dans le domaine du bien-être des jeunes et de la santé mentale.
- 2) Le nombre restreint des membres dans les équipes du CLB pour une demande plus grande et complexe concernant les parcours d'accompagnement.
- 3) Le manque de places dans les écoles.
- 4) Une pression qui ne fait que grandir quant à la capacité des écoles pour assumer un enseignement de qualité.

Dans ce même rapport, il est mentionné que certaines écoles se retrouvent à devoir demander à des parents de garder leurs enfants à la maison pour une partie de la semaine parce qu'il est difficile de gérer certains comportements et le nombre de familles en situation de vulnérabilité ne fait qu'augmenter.

Beaucoup de réunions sont organisées, et c'est ce qui est aussi écrit dans le rapport du « Kinderrechtencommissariaat », car des responsables de CLB ont cité ça comme remarques, mais sur le terrain, on a peu d'actions concrètes qui sont effectivement mises en place. C'est ce qu'ils remarquent par rapport aux organisations dans le domaine du bien-être des enfants et de la jeunesse et tous types de partenaires. Du côté des « zorgcoördinatoren », c'est un peu la même histoire, mais à un autre niveau. Les réunions restent importantes car en tant que « zorgcoördinator », il faut pouvoir garder tout le monde dans la même direction. Il faut pouvoir informer et impliquer toutes les personnes en lien avec l'élève en situation de besoins spécifiques. Il y a énormément de paramètres à tenir en compte.

Je pense par exemple au projet pédagogique de l'école, les reprises des classes en cas d'absences d'enseignants, le domaine et niveau d'expertise de chaque membre du personnel, la charge de travail, le type de besoins des élèves, les moyens disponibles au sein de l'école, ... Et puis dans le cas d'absences de certains collaborateurs de partenaires, l'affaire devient encore plus complexe. On pourrait dessiner énormément de scénarios et dans chaque cas, l'approche sera différente. C'est pour cela qu'il est important d'avoir une politique d'accompagnement qui tienne compte de tous les facteurs, car les décisions prises doivent correspondre à la réalité du terrain. Tout comme dans le cas des « zorgleerkrachten » qui doivent reprendre des classes en cas d'absence, les « zorgcoördinatoren » se retrouvent

¹⁹Kinder Rechten Commissariaat (KRC), <https://www.kinderrechten.be/over-ons>, consulté en juillet 2025.

²⁰Rapport du KRC. Signaux des centres d'orientation scolaire
Principaux problèmes et solutions du point de vue des CLB,
<https://publicaties.vlaanderen.be/view-file/70592>, consulté en juillet 2025.

parfois avec un rôle en extension pour compenser les besoins là où c'est possible pour ne pas perdre de vue les élèves plus vulnérables. Cela demande un grand travail de communication.

Quand on parle d'égalité des chances dans l'enseignement, il faut bien analyser différents aspects. Un de ces paramètres, c'est la langue qui est parlée à la maison. Si on regarde les statistiques des écoles néerlandophones dans la commune d'Anderlecht par exemple, on remarque que plus de 60 % des enfants parle une autre langue que le Néerlandais à la maison.²¹ C'est important que les écoles partent d'une vision positive, car l'enfant est plurilingue, et d'un autre côté, cela amène des défis sur le plan pédagogique pour l'acquisition de la langue instruite à l'école. Et puis si on n'est pas attentif assez rapidement par rapport à une problématique, alors une ou plusieurs difficultés peuvent s'ajouter au fil du temps, ce qui rend les situations encore plus complexes.

Pour réellement mettre en pratique une politique d'accompagnement d'élèves, il faut premièrement avoir le personnel nécessaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, il y avait 3 000 offres d'emploi sans réponse dans l'enseignement flamand²². Comment est-ce que les écoles peuvent y remédier ? C'est une très grande problématique, surtout dans le contexte bruxellois. Dans le cas d'une école où il y a assez d'enseignants, une gestion efficace des ressources humaines et matériels est nécessaire, sinon cela peut aussi générer des situations de démotivation ou dans certains cas, des burnouts.

❖ Et à l'inverse, quels leviers ou bonnes pratiques observez-vous ou utilisez-vous ?

Le partenariat avec des spécialistes est pour moi un élément essentiel pour offrir un accompagnement de qualité. Lorsque je dis spécialiste, je parle de kinésithérapeutes, logopèdes, ergothérapeutes, psychologues, ... Il y a aussi différentes organisations avec lesquels une école peut travailler d'après des thématiques spécifiques²³. Chaque école qui met en place un réseau en ressort plus forte. Lorsque j'organise des réunions multidisciplinaires, j'essaie d'inviter le plus de partenaires possibles pour faire en sorte qu'il y ait un échange riche et constructif. Tout va dépendre du besoin et des possibilités. Pour un élève, il y aura par exemple un ergothérapeute, un collaborateur du « CLB », un parent, un enseignant. Dans une autre situation, ça sera avec les parents, le « leerondersteuner », le « zorgleerkracht ». Il est possible qu'un parent refuse qu'il y ait un parcours du côté du « CLB », mais que l'enfant soit suivi par un logopète ou psychologue. Le puzzle se forme toujours avec des pièces différentes. Cela demande parfois une certaine créativité pour donner une bonne forme au parcours d'accompagnement d'élèves. Le deuxième point auquel je pense, c'est le partenariat avec les parents. Lorsqu'une école montre que les

²¹ <https://onderwijs-tableau.vlaanderen.be/t/EXTERN/views/DataloepLeerlingenkenmerkenBasis/GKLCijfersperschooljaar?%3Aembed=y&%3AisGuestRedirectFromVizportal=y&%3Atoolbar=top>, consulté en juillet 2025.

²² Comment résoudre la pénurie d'enseignants ?

<https://www.klasse.be/180314/hoe-lossen-we-het-lerarentekort-op/>, consulté en juillet 2025.

²³ Collaboration en matière d'éducation et de protection sociale

<https://www.opgroeien.be/kennis/themas/onderwijskansen-versterken/samenwerking-onderwijs-en-welzijn>, consulté en juillet 2025.

parents ont un rôle important à jouer pour le bon fonctionnement de l'école, une relation de confiance s'installe et il est alors possible d'avancer ensemble dans une et même direction.²⁴

Je parle d'un réel partenariat où l'avis du parent est vraiment pris en compte. Un troisième point dont je suis également convaincue, c'est le fait d'intervenir le plus tôt possible lorsque des enseignants, déjà au niveau de la maternelle, remarquent certaines choses dans le développement de l'enfant. C'est par différentes observations, dans divers contextes à l'école qu'on voit réellement si l'enfant a des difficultés au niveau du langage, de la motricité, du comportement socio-émotionnel, ...

Cela ne veut pas dire qu'en tant que parents, on doit croire tout ce que l'école dit. Il est toujours important de se renseigner et d'avoir différents avis concernant certains cas, car la vision d'une personne peut être différente d'une autre d'après son expérience, ses connaissances et sa spécialité. Il est alors essentiel d'intervenir avec des actions, aussi petites soient-elles.

Conclusion

L'entretien avec cette éducatrice spécialisée bruxelloise, active dans une école néerlandophone, offre un éclairage précieux sur les enjeux de l'inclusion scolaire vécue au quotidien, bien au-delà des discours institutionnels. Son expérience montre à quel point les parcours d'accompagnement sont complexes, imbriquant dispositifs, métiers, réseaux, acteurs, et surtout, réalités humaines.

Au fil de ses propos, on perçoit une tension forte entre les injonctions politiques à « l'inclusion pour toutes et tous » et les moyens réels mis à disposition des équipes éducatives. Le manque de ressources, la diversité des profils d'élèves, la complexité administrative et la fragmentation institutionnelle apparaissent comme des freins majeurs à une inclusion véritablement équitable.

Dans une perspective d'éducation permanente, cette parole de terrain mérite d'être considérée comme un outil d'analyse collective : elle interroge les logiques de gouvernance éducative, les rapports de pouvoir entre parents, professionnels et institutions, mais aussi plus largement les inégalités structurelles entre les réseaux, les régions, et les publics. Elle invite à penser l'éducation comme un bien commun, en réaffirmant la nécessité d'un accompagnement précoce, contextualisé, et humain.

Enfin, cette étude met en évidence l'importance de croiser les regards : entre professionnels, entre communautés linguistiques, entre les cadres normatifs et les pratiques. Car c'est bien dans notamment dans cette pluralité d'expériences — rendue visible, lisible, et partageable — que se construit la possibilité d'une école plus juste, d'une école pour toutes et tous.

²⁴Comment construire une relation riche avec les parents ?

<https://www.klasse.be/134979/hoe-bouw-je-rijke-relatie-metouders/>, consulté en juillet 2025.

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers**. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne**. Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE